

# RAPPORT D'ÉVALUATION

## École nationale supérieure d'architecture de Nantes

Projet d'offre de formation pour le contrat  
2022-2027

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021**

VAGUE B

Rapport publié le 17/11/2021



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Fabienne Fendrich, Serge Thibault

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

## Présentation

Le dossier de demande d'accréditation transmis par l'ENSA Nantes reste assez succinct mais clair et structuré. Son ambition est de montrer un chantier ouvert, un « work in progress » qui vise à l'amélioration permanente de la formation initiale.

Des axes d'évolution y sont proposés :

- rendre plus lisible l'offre de formation en termes de cartographie ;
- favoriser le développement du lien entre formation et recherche ;
- opérer un bilan Master ;
- faire évoluer la licence ;
- infléchir les rythmes ;
- développer le pilotage ;
- rendre visible les défis sociétaux dans la formation ;
- prendre en compte l'engagement des étudiants.

L'Ensa Nantes est un établissement d'enseignement supérieur placé sous la cotutelle du ministère de la culture et du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Elle est l'une des 20 écoles nationales supérieures d'architecture de France et est aussi un établissement de recherche.

L'Ensa Nantes est située dans un bâtiment conçu par Anne Lacaton & Jean Philippe Vassal, Prix Pritzker en 2020, dans le quartier de la création sur l'île de Nantes.

La demande d'accréditation concerne le diplôme d'études en architecture (DEEA), conférant le grade de licence et le diplôme d'État d'architecte (DEA), conférant le grade de master.

D'autres cycles d'études qui constituent un enrichissement incontestable de l'offre de formation sont proposés :

- l'habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP) ;
- la formation professionnelle continue en architecture, destinée aux personnes déjà engagées dans la vie active et débouchant sur la délivrance du diplôme d'État d'architecte conférant le grade de master ;
- deux diplômes propres aux écoles d'architecture (DPEA), l'un dans le domaine de l'architecture navale et l'autre dans le domaine de la scénographie ;
- le master Ville et environnements urbains spécialité Architecture, Ambiances, Urbanité, en cotutelle avec l'Ecole Centrale (ECN), l'Ecole des Mines (EMN) et de l'Université, de Nantes ;
- le master Villes et territoires, formation proposée en co habilitation avec l'Université de Nantes (Faculté de droit et sciences politiques et l'Institut de Géographie et d'Aménagement - Igarun) ;
- le master Acteur pour la transition énergétique (ECN – Audencia Business School) ;
- un double cursus architecte ingénieur s'appuyant sur une convention cadre avec l'école centrale de Nantes ;
- un *bachelor of architecture and urbanism*, délivré par la filiale de l'Ensa Nantes à l'île Maurice (Ensa Nantes Mauritius créée en 2016).

La recherche à l'Ensa Nantes est portée par l'Unité mixte de recherche (UMR) n° 1563 Ambiances, architectures, urbanités (AAU), en partenariat avec le CNRS, l'Ensa de Grenoble et l'Ecole Centrale de Nantes. L'Ensa Nantes permet donc aux étudiants de poursuivre leur cursus en troisième cycle en préparant un doctorat en architecture et études urbaines ou en aménagement de l'espace et urbanisme au sein du laboratoire de recherche de l'école (CRENAU), l'une des deux laboratoires de l'UMR AAU.

Cinq partenaires privilégiés sont affichés : l'Université de Nantes, l'École Centrale de Nantes, Audencia Business School, l'École des Beaux-arts de Saint Nazaire et l'École de design Nantes Atlantique. Ils témoignent de l'ancrage de l'ENSA dans l'enseignement supérieur et la recherche local.

Depuis 2014, l'Ensa Nantes, l'École Centrale de Nantes et Audencia Business School forment une alliance stratégique qui mise sur leur complémentarité. Cette alliance conjugue l'ingénierie, le management, l'architecture et la création afin d'enrichir l'enseignement, la recherche, les relations avec les entreprises et la portée internationale des trois écoles.

Depuis 2019, l'Ensa de Nantes est engagée dans un processus de rapprochement avec l'Université de Nantes en tant qu'établissement composante dans le cadre de la création d'un établissement expérimental (prévu pour janvier 2022).

L'Ensa de Nantes dispose d'une offre de formation particulièrement riche et plurielle. Elle affiche un rôle de premier plan dans la production de connaissances et de projets pour ce qui est de la discipline architecturale et urbaine. L'offre de formation de l'Ensa Nantes est positionnée dans la carte internationale, nationale, et régionale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Dans ce cadre, de nombreuses conventions sont signées tant avec des partenaires académiques qu'avec des collectivités ou des associations.

## Avis sur les formations proposées

### Le diplôme d'études en architecture (DEEA)

Le 1<sup>er</sup> cycle conduisant au DEEA est d'une durée de six semestres, valant 180 ECTS. Il correspond à 2 200 heures d'enseignement encadrées et 2 000 heures de travail personnel conformément au décret de 2005. Il comprend 23 unités d'enseignement dont six sont consacrées au projet. L'ensemble des enseignements largement pluridisciplinaire est organisé autour de l'enseignement du projet d'architecture. Les unités d'enseignement sont composées d'au moins deux enseignements comportant entre eux une cohérence scientifique et pédagogique et d'au moins deux modes pédagogiques différents (cours magistraux, travaux dirigés (TD), travaux pratiques (TP), séminaires et enseignement de projet).

Les enseignements sont regroupés thématiquement en quatre familles :

- les enseignements liés aux apprentissages de la théorie et des pratiques de la conception architecturale et urbaine ;
- les enseignements des sciences et techniques de l'architecture avec une place importante aux enseignements liés aux ambiances ;
- les enseignements des sciences humaines et sociales pour l'architecture ;
- les enseignements des arts et techniques de la représentation.

Deux stages obligatoires sont également prévus dans ce cycle.

Le DEEA est également structuré par trois voyages de promotion (en 1<sup>ère</sup> année : Paris, en 2<sup>ème</sup> : Rome et en 3<sup>ème</sup> : une autre capitale européenne).

Une initiation à la recherche est proposée en 2<sup>ème</sup> année au sein de l'enseignement bibliographie critique.

En semestre 6, le rapport d'études « mémoires vives » est l'occasion de faire un bilan critique sur les trois années d'études et de construire une problématique préalable à l'entrée en 2<sup>ème</sup> cycle.

En DEEA, le PPE permet d'obtenir jusqu'à deux ECTS, qui seront capitalisés sur le 2<sup>ème</sup> cycle.

L'obtention du diplôme est conditionnée à une certification en langue étrangère (TOEIC anglais 620 points ; ou BRIGT Espagnol, Allemand à partir de 2,5 points).

Le 1<sup>er</sup> cycle est construit en tronc commun pour tous les étudiants du 1<sup>er</sup> cycle. Cependant, il est construit, non pas dans une logique de progressivité, mais plutôt de manière que l'on pourrait qualifier de « constellaire ». Il est constitué de multitudes options qui permettent à l'étudiant de construire un parcours individualisé. La richesse numérique de l'offre de formation évite l'uniformisation des parcours. L'offre étant pléthorique, il n'y a visiblement pas de difficultés pour satisfaire la demande étudiante en 1<sup>er</sup> cycle.

La diversité des offres permet à l'étudiant d'acquérir les bases de la culture architecturale. Ce socle de connaissances générales sur l'architecture est ensuite convoqué dans le 2<sup>ème</sup> cycle, puisque le débouché principal du DEEA est la poursuite en DEA.

Ce parti pris « constellaire » et « foisonnant », qui est une spécificité de l'Ensa Nantes, montre manifestement des résultats. Cependant la progressivité n'est pas clairement affichée. Le comité engage l'établissement à faire un travail de cartographie afin que l'étudiant puisse pleinement se repérer dans des choix volontaires. Si la notion de progressivité peut être relative dans ces conditions, une approche en termes de compétences acquises tout au long du parcours doit nécessairement être mise en place.

### Le diplôme d'État d'architecture (DEA)

Le projet de formation présenté par l'ENSA de Nantes pour la période 2022 – 2026, au titre du Diplôme d'Etat d'Architecture, vise à corriger nombre de points négatifs que donne l'application de la maquette actuelle.

Ces corrections sont en grande partie issues d'une volonté de mieux accompagner le parcours de formation des étudiants, sans grandes modifications de la maquette en cours. Celle-ci reste organisée par ses quatre domaines de formation au projet, proposés aux étudiants. Elle reste également structurée par quatre grands types d'unités, celles de projets, celles liées aux apports pratiques, celles liées aux apports théoriques, celles liées à l'exercice de mémoire, l'unité liée au stage en milieu professionnel. Ce second cycle est défini tant pour sa première année que sa seconde, par deux maquettes semestrialisées, celle dite d'Automne et celle dite de Printemps, indifféremment suivies par des étudiants inscrits en première ou seconde année.

Le projet de formation reconduit la durée de quatre mois du stage, expérimentée par l'actuelle maquette. Cette durée qui renforce la dimension professionnalisante de la formation n'a pas conduit l'équipe pédagogique à réduire le nombre de projets réalisés au sein de l'école, quatre dits longs incluant le PFE et deux qualifiés de cours. Cette formation inclut l'ouverture internationale avec l'obligation faite aux étudiants de suivre un semestre de formation à l'étranger sur la base du large réseau international développée par l'Ecole.

Alors que le DEEA est marqué par une formation progressive et fondée sur l'acquisition de connaissances de bases, communes à l'ensemble des étudiants, l'Ecole maintient au niveau du DEA le principe d'une orientation personnelle de formation visant au développement de l'autonomie des étudiants.

L'autonomie en matière de parcours, le nombre d'exercices demandé, la durée du stage (4 mois) présentent à ce jour deux écueils. Le premier est un allongement de la formation, nombre d'étudiants étant obligé de s'inscrire une année supplémentaire pour terminer leur formation. Le second est la difficulté à vérifier que les parcours choisis individuellement conduisent à l'acquisition complète des compétences requises à l'exercice du métier, proposées par la directive européenne 2005/35/CE.

Cette vérification est d'autant plus difficile à réaliser que l'approche compétence n'est quasiment pas développée. L'Ecole s'engage à poursuivre son travail visant à mettre en œuvre cette approche, semestre par semestre.

Afin d'améliorer la lisibilité de la formation, l'équipe pédagogique s'engage à mieux organiser l'ensemble de la formation avec des domaines d'études, des unités pratique et théoriques, indexés par champs thématiques et une relation regroupant les différents studios.

Afin de réduire le nombre de réinscription, L'Ecole vise à aider chaque étudiant à établir son parcours de formation en mettant à sa disposition une analyse des parcours au regard des possibilités de césure, la durée du stage, l'obligation de réaliser une mobilité internationale.

Le développement de la formation à la recherche reste un objectif affiché par l'Ecole, disposant des compétences reconnues de son équipe de recherche, le CRENAU, l'une des deux équipes de l'UMR AAU. A ce jour, l'équipe pédagogique maintient son choix de décorréliser l'exercice du mémoire du parcours recherche qui reste un choix personnel et non un mode de formation imposé. L'équipe vise à mieux définir ce parcours recherche et en améliorer le porter à connaissance.

L'offre de formation du second cycle de l'ENSA de Nantes est riche. Le projet vise à mieux en établir la cartographie en termes de domaines étudiés, en termes de champs disciplinaires. Il vise à aider à mieux gérer la durée d'une formation individualisée sans avoir modifier ou réduit l'offre actuelle.

## Avis sur le pilotage et sur les dispositifs opérationnels

Afin de corriger les problèmes que présentent les formations actuelles par la mise en œuvre des orientations préconisées dans le cadre du contrat 2022-2026, l'Ecole s'engage à développer, renforcer et élargir le travail de ses instances de gouvernance. Elle vise à assurer une meilleure représentation des différentes disciplines et une implication de ses enseignants. Elle s'engage à mieux coordonner au sein du Conseil pédagogique et scientifique (CPS), le travail de ses commissions, la Commission des formations et de la vie étudiantes (CFVE) et le Conseil pédagogique et scientifique (CPS).

Au niveau du suivi des formations et de la mise en œuvre des orientations choisies, le pilotage des formations sera assuré semestre par semestre au niveau du DEEA par un enseignant, et au niveau du DEA, par un enseignant coordinateur par domaine d'étude.

L'organisation du suivi de l'insertion professionnelle des diplômés reste un objectif affiché par l'Ecole, avec le souhait de créer un observatoire professionnel.

Il est préconisé d'accompagner l'organisation de la gouvernance et du pilotage des formations par la mise en place d'une évaluation des enseignements par les étudiants, un outil informationnel aujourd'hui incontournable.

## Conclusion

Les axes stratégiques en matière de formation identifient une école qui base sa force sur une offre plurielle et abondante. Le programme pédagogique est riche. Le but est de former des professionnels conscients de l'amplitude du domaine de l'architecture, en vision prospective c'est-à-dire d'imaginer ce que sera le métier d'architecte dans les années à venir.

Malgré la forte complexité des parcours de formations possibles et offerts, l'offre de formation apparaît réellement riche pour répondre aux enjeux de la complexité de la discipline architecturale et la diversification des métiers de l'architecture.

Sans modifier en profondeur ses maquettes actuelle, L'Ecole s'engage à corriger les quelques problèmes que cette offre de formation présente actuellement, du développement de l'approche compétence au renforcement de la relation formation recherche, avec une aide plus systématique à la construction des parcours de formation, notamment au niveau du DEA.

## Avis sur les formations

<b>Initulé de la formation</b>	<b>Avis sur l'accréditation</b>
Diplôme d'études en architecture (DEAA)	Avis favorable
Diplôme d'État d'architecte (DEA)	Avis favorable

## Observations de l'établissement

Nantes, le 22 septembre 2021

N/Réf : 2021-DR-041

Madame Lynne FRANJIE  
Directrice  
Département d'évaluation des formations  
HCERES  
2 rue Albert Einstein  
75013 Paris

Nantes, le 22 septembre 2021

Madame la directrice,

Je remercie le HCERES pour les recommandations très encourageantes des experts et pour les avis favorables émis par le département d'évaluation des formations du HCERES suite à la transmission par l'ensa nantes de son projet d'offre de formation pour 2022-2027.

L'ensemble des acteurs de l'école ayant œuvré pour l'élaboration du dossier d'accréditation ont accueilli le rapport de manière positive dans la mesure où le projet d'offre pédagogique présenté par l'établissement est le résultat d'un travail mené par les instances et la communauté enseignante depuis le dossier d'autoévaluation, dans l'objectif de mettre en œuvre les conseils du HCERES.

Je note avec précision les recommandations réaffirmées par les experts sur la nécessité d'une cartographie et d'une approche en termes de compétences pour la maquette du diplôme d'études en architecture et du diplôme d'Etat d'architecture. S'agissant de ce dernier, je prête une attention particulière à l'exigence formulée par les experts d'une meilleure organisation de la formation dans le cadre des domaines d'études et au développement de la formation à la recherche. Vous soulignez nos engagements concernant le pilotage des formations par les instances de gouvernance et je note à ce titre que vous préconisez de l'accompagner par la mise en place d'une évaluation des enseignements par les étudiants, ce à quoi je serai attentif.

Je n'ai pas d'autres observations à formuler concernant le rapport.

Veillez croire, Madame la directrice, à l'assurance de ma très haute considération.

A blue circular official stamp of the ENSA Nantes is partially obscured by a large, stylized black signature. The stamp contains the text 'LE DIRECTEUR DE L'ENSA NANTES' and 'ARCHITECTURE'.

Eric LENGEREAU  
Directeur de l'ensa nantes

→ nantes  
**ensa**  
→ architecture



Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)